



Compte-Rendu du Conseil d'école du jeudi 31 janvier 2019

1. Informations générales

La présentation de l'enseignante remplaçante habilitée allemand, ouvre la séance à 18h.

- ❖ **Les enseignants de l'école** : Mme Roptin (directrice), Mmes Martin et Guillemain (TPS-PS), Mme Boudier Aebischer (PS-MS), Mme Barillot (MS), Mme C. Guyomard (GS), Mme Monod (TPS-PS + MS-GS), Mme Robert, Mme Monod (CE1), Mme Raingard (CE1-CE2), Mmes Lefkir et, Mme Le Moëllic (CM1), Mme Bitauld (CM2), Mme Xu (CM1-CM2)
Excusées : Mmes Perrin, Le Brec, R. Guyomard (MS-GS), et Guinic (temps partiel), Mme Perry (arrêt maladie) et Mme Cadiou (congé de maternité) ; M. Garnier (CP)
- ❖ **Les parents** : Mme Chantal Allouet, Mme Anaïs Naudin, Mme Francine Chavanon, Mme Delphine Sirera, Mme Anne-Sophie Nicolazo, Mme Stéphanie André, Mme Audrey Deleau, Mme Karine Bordeau, Mme Gwenaëlle Joncour, Mme Emmanuelle Dufeu, Mme Christelle Lange, M. Jean-Michel Leclerc et Mme Lucie Mordel
Excusés : Mme Virginie Barbedette, M. Saïd Boussaad, M. Julien Faccini
- ❖ **Atsem** : Mmes Patricia Pellerin et Marie-Noëlle Gaillard
- ❖ M. Letort (Inspecteur de l'Education Nationale)
- ❖ **La mairie** : Madame Muriel Blouin (représentante de la municipalité, adjointe aux affaires scolaires).
- ❖ **Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire** : M. Julien Bonnier.

Une deuxième personne en service civique, Adèle, a été recrutée au mois de janvier pour notre école pour cette année scolaire. Elles travaillent 30 heures par semaine sur l'école primaire pour des aides en maternelle et élémentaire ce qui permet aux enseignants de faire des ateliers en petits groupes : des aides en lecture, pour la manipulation lors d'activités mathématiques, pour les accueils du matin dans les classes maternelles... Elles sont particulièrement appréciées par les enseignants pour leur motivation et efficacité.

Date du prochain conseil d'école : 18/06/19

1. Effectifs Janvier 2018

431 élèves sont comptabilisés dans l'école primaire au 31/01/2019 (421 au dernier conseil d'école en novembre). 8 inscriptions en janvier en élémentaire et 6 en maternelle. Nous aurons également les inscriptions d'1 PS et d'1 CP après les vacances de février.

Classes	TPS-PS	TPS-PS	PS-MS	MS	MS-GS	GS	Total
Nombre d'élèves	7+21 = 29	7 + 21 = 28	6 + 19 =25	28	5 + 21 =26	28	164 (162)

Classes	CP A	CP B	CE1 A	CE1-CE2	CE2 A	CE2 B	CM1A	CM1 B	CM1-CM2	CM2 A	CM2 B	Total
Nombre d'élèves	25	24	27	22 16 CE1+6 CE2	25	25	25	25	20 14 + 6	24	25	267 (259)

Mr Letort : les effectifs en baisse en novembre laissaient entrevoir une fermeture conditionnelle. La dotation académique de poste est de 0, liée à une baisse de la population. La décision de fermeture conditionnelle sera prise jeudi 7 février.

Pour l'année scolaire prochaine, nous ne pourrons accueillir que 6 TPS contre 14 les années précédentes. Une moyenne départementale a été fixée en calculant le pourcentage de TPS accueillis par rapport aux naissances domiciliées.

Mr Letort : il existait une inégalité dans l'accueil de TPS au niveau départemental d'où la volonté d'harmoniser et de rendre la répartition équitable, hors éducation prioritaire.

Question à M. Letort sur l'accueil des 3 ans : à quel moment leur inscription devient-elle obligatoire ?

Intention du ministre mais le décret n'a pas été voté, de l'obligation d'inscription à l'école à partir de 3 ans, jour anniversaire. Nous ne savons pas s'ils seront comptés en TPS s'ils se présentent en cours d'année. Les parents n'auront pas l'obligation d'inscrire leur enfant avant la PS.

2. Fonctionnement de l'école

a. Retour sur les évaluations CP

Les évaluations sont nationales en CP : elles ont été réalisées au mois de septembre. Une deuxième passation était prévue pour la fin du mois de janvier.

4 séquences d'une dizaine de minutes en mathématiques et en français. La passation individuelle dure une minute. Les élèves sont plus à l'aise que lors des évaluations du mois de septembre, plus scolaires à cette période de l'année. Après les résultats, une remédiation sera mise en place.

Mr Letort : le chronométrage des activités de lecture est intéressant et à reprendre dans les activités de classe.

Ces évaluations permettent de détecter au plus vite les difficultés des élèves afin d'y remédier le plus tôt possible, et mieux gérer l'hétérogénéité.

b. Observatoire des rythmes scolaires

Un observatoire des rythmes scolaires mixtes s'est réuni en juin, septembre, novembre et janvier.

Lors de la dernière réunion, des exemples de situations impactant la vie de l'école lorsque la directrice n'est pas présente le mercredi matin, ont été recensés.

Certaines de ces situations compliquées pour les enseignants ont déjà été solutionnées et d'autres ont pu révéler des dysfonctionnements qui sont toujours en attente de réalisation :

- Gestion d'élèves ne maîtrisant pas leurs émotions : des protocoles existent, formalisés pour chaque situation particulière. Ils sont rédigés en conseil de cycle puis présentés aux parents et à l'élève. Sur ces protocoles, la classe d'accueil de l'enfant en cas de comportement inadapté est indiquée.
- Réception des commandes : les fournisseurs devront être avertis, par la mairie ou par l'école, d'éviter le mercredi pour les livraisons.
- Absence d'enseignants (ex de la piscine) : une communication écrite spécifiant les difficultés des élèves pour une prise en main de la classe par un remplaçant est à prévoir. Elle doit toujours être laissée en évidence sur le bureau de l'enseignant ; un élément spécifique lié à l'activité piscine est à ajouter durant la période concernée.
- Une rencontre USEP prévue dans la salle de gymnastique déjà occupée tous les mercredis matins par le club de gym. La situation a été gérée au mieux par l'enseignante de Pont-Péan, Mme Raingard, qui a dû changer de salle et modifier le contenu de la rencontre (jeux collectifs au lieu des activités gymniques prévues). Une communication à l'école ainsi qu'une vérification en amont de l'utilisation des salles devront être faites.

L'absence de la directrice a pointé les soucis pour joindre l'école. Le seul numéro étant celui du bureau de la direction dans l'école maternelle, **l'école élémentaire n'est pas joignable le mercredi matin**. Il devient urgent de basculer la ligne de la maternelle le mercredi dans le bâtiment B. Le bâtiment A n'a pas de ligne spécifique et n'est donc pas joignable non plus. Il est urgent également de créer une ligne dans ce bâtiment.

Julien Bonnier : il suffit de déplacer le serveur qui se trouvait dans le bureau de la direction élémentaire dans le bureau de l'école maternelle, ce qui permettra également de relier les bâtiments B et A, l'espace enfance et le restaurant scolaire.

- Conclusion : Pendant la période d'observation, l'absence de la directrice a posé des problèmes seulement 2 fois. Ce constat autorise à estimer que l'impact reste possible à assumer, sous réserve de mettre en œuvre les solutions d'anticipation et de prévention nommées précédemment. Au regard des échanges menés, M. Letort rappelle que la directrice de l'école reste tous les jours Madame ROPTIN, y compris le mercredi matin.

Mme Roptin est joignable par téléphone le mercredi matin.

Mme Durand fait remarquer qu'il est plus difficile pour un parent d'accompagner les classes d'élémentaire à une sortie un mercredi matin lorsqu'il a un enfant de maternelle à la maison.

❖ **Un nouvel exercice « intrusion » devra être réalisé avant la fin de l'année scolaire le mercredi, jour de l'absence de direction**

Pour cela, certains points déjà relevés, devront être résolus :

- Les problèmes de téléphonie
 - les panneaux occultants,
 - le bouton pour sortir de l'école (il est à surélever ou installation d'un boîtier avec code comme en maternelle)+
- ❖ Un exercice incendie devra également être réalisé un après-midi à un horaire où un cycle est en TAPE, au moment de la sieste et un mercredi matin pour le C2.
 - ❖ Un sondage mené auprès des familles sur l'horaire du goûter (Est-il trop tardif ?), n'a pas révélé les mêmes inquiétudes que celles formulées par les équipes scolaires et périscolaires. L'organisation actuelle ne semble pas nécessiter de modification sur ce point et donc sur les horaires de l'école.

Conclusion : une éventuelle demande de modification des horaires n'est pas envisagée au regard du retour global de cette expérimentation. Les horaires seront donc maintenus pour 2 années scolaires supplémentaires. Cette réponse doit également permettre une stabilité souhaitée par la communauté éducative.

Mr Letort précise que les 3 réunions de l'année avaient à chaque fois des sujets d'observation différents, notamment l'impact sur l'accueil du matin, du soir, l'accueil périscolaire.

Dernière réunion : le **mardi 11 juin 2019 à 18h**

Julien Bonnier informe qu'il y aura à nouveau des réunions l'an prochain pour l'observatoire des rythmes scolaires, mais elles seront plus espacées.

c. Les activités pédagogiques passées ou programmées

➤ Pour la maternelle :

- Un spectacle à Beausoleil : « Roulé Poupoule » pour tous les TPS et PS a été proposé par l'espace Beausoleil le 13 novembre.
- Les GS de Mme Guyomard se sont rendus à Fénicat le 15 novembre : travail sur la confiance et l'équilibre, différents déplacements (pas, trottins).
- Un spectacle chorégraphique et musical « Dix verres » a été présenté à l'école à tous les enfants de la maternelle le 14 décembre.
- ❖ A venir :
 - jeudi 2 mai : bal breton pour 8 classes à la salle de Beausoleil. La capacité étant de 800 personnes, cela ne posera pas de problème de place mais il faudra demander à enlever les gradins.

➤ Pour l'élémentaire :

- ❖ **Le cross de la solidarité** a eu lieu le vendredi **16 novembre** après-midi à Pont-Péan.
- ❖ **Cycle balle ovale pour les CM1 et le CM1-CM2** : grâce à l'intervention de Philippe LEBAS (animateur sportif à Bruz). Les élèves participeront au tournoi organisé pour une quinzaine d'écoles, le vendredi 14 juin à Bruz. Les règles ont changé : on parle maintenant de « rugby à toucher ».
- ❖ **Cycle basket** : grâce à l'intervention de Gervais Okoko Ekaba (animateur sportif à Bruz) pour toutes les classes du cycle 2. Les élèves peuvent bénéficier de 6 séances. Un tournoi sera également organisé.
- ❖ **Sortie à 'Bothoa' pour les CP**
- ❖ **Marché de Noël** : Le marché de Noël organisé par l'APE a eu lieu le **vendredi 14 décembre**. Les parents regrettent le manque de parents bénévoles pour aider à la tenue d'un stand, ce qui n'a pas permis d'avoir autant de stands que souhaités.
- ❖ **Cérémonie du 11 novembre** : les élèves et leurs parents ont été invités à se rendre à la cérémonie le dimanche 11 novembre. Les élèves de cycle 2 ont interprété deux chants et ceux du cycle 3, un poème et un chant. **Les parents** sont très satisfaits. La participation à un événement comme celui-ci a un réel impact sur les enfants : partage, mise en situation de représentation devant un public, événement marquant pour eux. **Formation « Apprendre à porter secours »** pour les CM2 (n'ayant pas pu la faire en CM1) avec les sapeurs-pompiers. Les enseignantes et les élèves sont satisfaits de cette formation : les élèves ont été très attentifs et intéressés. Pour les CM1, elle aura lieu au mois d'avril, toujours avec les sapeurs-pompiers.
- ❖ **Animation sur le gaspillage alimentaire :**
Antoine, en licence professionnelle, est intervenu dans les classes, du CP au CE2, pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire (pesée des déchets).
Il s'agit d'un partenariat avec le personnel de cantine qui fournit un travail conséquent et intéressant depuis quelques années sur le gaspillage alimentaire : mise en place d'un dispositif pour que les enfants puissent trier eux-mêmes leurs déchets à la cantine (photos sur les tables pour mieux visualiser le tri). Cela fonctionne : les enfants prennent moins de nourriture et mesurent mieux leurs besoins.
Un jardin pédagogique va être mis en place avec le périscolaire.

✓ A venir :

- **Concert** pour les CE2 B à l'UBU le 25 février. Objectifs : permettre aux élèves de vivre un concert de musiques actuelles (musique POP), d'en découvrir les « codes », de les aider à franchir les portes d'une salle de concert de musiques actuelles et de les familiariser avec un tel lieu (groupe pop « PRAA »).

- Pour les CM1 et 2 : à la fin du mois de mars, un groupe de 5 étudiants en 5ème année de Pharmacie va faire une intervention d'une heure dans les classes pour **échanger sur le sommeil et l'impact des écrans**.

- **Classe de mer** des CE2 : du 23 au 27 avril à Pléneuf-Val-André

d. Le projet de l'école 2018-2019 : Musique et danse

❖ **Projet maternelle : « Le corps et les 5 sens »**

C1 : Intervention d'une danseuse professionnelle [« Danse contact »]

Les élèves bénéficient de 5 séances par classe plus une séance de restitution d'atelier avec les parents. Objectifs : travailler le partage et la coopération.

Les séances commencent par des échauffements, puis des déplacements au sol, des sculptures du corps par deux, des déplacements par deux, pour finir par de l'initiation au massage.

C2 : Jazz à l'école

Un concert, par des musiciens professionnels (bassiste, trompettiste, guitariste), a été présenté au sein de l'école. Suite à leur prestation : apprentissage de chants et de danses dans les classes par les enseignants. Pour clore ce projet, un spectacle de Charleston sera présenté le 3 juin.

C3 : Urbanités [slam, street art, hip hop]

Les 5 classes de CM sont concernées. Objectifs : le respect de l'autre, de soi, la tolérance.

- Intervention d'un slameur en classe.

- Intervention de l'école de musique de Bruz : phrases de poésie slam ponctuées de percussions

- Sortie street art à Rennes pour tous les élèves de CM.

- Après les vacances de février : intervention d'une compagnie Rennaise de danseurs hip hop, la compagnie « Engrenages ».

3. Le climat scolaire

La formation sur le climat scolaire des enseignants de l'école élémentaire, a eu lieu en novembre, décembre et se termine lundi prochain, avec deux conseillères pédagogiques et la psychologue scolaire pour travailler sur un cadre commun.

- Mise en place d'une rentrée échelonnée pour les élèves de cycle 3 : les élèves doivent se rendre directement dans la classe lorsqu'ils arrivent le matin afin de démarrer la journée de manière plus efficace et apaisée. Les élèves étaient plutôt contre au départ puis au bout de 2 jours ont adhéré. Les enseignants apprécient cette rentrée qui permet d'éviter les moments de bousculade, de se poser tranquillement en classe et de démarrer la journée de classe plus tôt.
- Rédaction de règles et d'une échelle de sanctions
- Suite à cette formation, un échange avec les animateurs du périscolaire sera organisé.

M. Bonnier : nécessité d'impliquer les animateurs pour poser des règles communes avec le périscolaire.

La pause méridienne est très longue pour les enfants et peut engendrer de la violence par manque d'occupations.

- Les animateurs offrent la possibilité aux élèves d'un temps calme dans la classe de Mme Le Brec pour de la lecture ou du dessin sous réserve d'un comportement calme et correct.

- des malles de jeux sont à disposition des enfants

M. Bonnier a constaté une amélioration du climat sur la cour lors de la pause méridienne, mais cela semble moins être le cas ces derniers jours.

4. Point sur les travaux et aménagements de l'école

Ecole maternelle : désamiantage d'une partie du bâtiment, rabaissement de plafonds, changements de sols. Pendant 3 semaines, l'école devra être hermétique. Ensuite, les travaux pourront démarrer. Le désamiantage ne pourra pas se faire lors des 2 mois d'été. L'opération devra donc être renouvelée à l'été 2020. Il faudra vider l'école entièrement, sauf les 2 classes les plus récentes et la salle de motricité où sera stocké tout le matériel des salles à vider. L'accès à l'école maternelle sera interdit. Le vendredi à 16h30, les classes devront être vidées. Les parents vont être sollicités pour le déménagement le vendredi soir après la classe ainsi que le samedi matin.

- Ce qui reste d'**urgent** à faire :
 - ✓ Films occultants sur les fenêtres du groupe scolaire et sirène d'alarme intrusion (PPMS)
 - ✓ Une ligne téléphonique dans le bâtiment A et le transfert des appels dans le bâtiment B
 - ✓ Réfection du bâtiment A
 - ✓ Sanitaires de la maternelle

- ✓ Tuyaux de chauffage dans les classes maternelles à coffrer
- ✓ Point d'eau dans le bâtiment A

Questions diverses :

Les parents interrogent M. Letort sur les raisons de l'enseignement de l'allemand à l'école de Pont-Péan pour les CM1 et 2. Cet enseignement est en lien avec les classes bi langues au collège. Il a été mis en place sur toute la circonscription de Chartres.

Les parents s'inquiètent des difficultés à trouver des enseignants habilités en allemand : une session d'habilitation allemand vient d'être lancée pour les enseignants.

La séance est levée à 20h00

La secrétaire de séance
Claudie BARILLOT

La directrice
Ghislaine ROPTIN